



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

épargne salariale

Question écrite n° 91652

Texte de la question

M. Henri Jibrayel attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur le projet du Gouvernement de porter de 4 % à 6 % le forfait social sur la participation et l'intéressement. Une telle majoration va à l'encontre des intérêts des entreprises et de leurs salariés. En effet elle interviendrait en méconnaissance totale de la réalité des entreprises qui, dans un contexte de crise et de compétitivité, ont plus que jamais besoin d'outils pour fidéliser et motiver leurs salariés. Les dispositifs d'épargne salariale et notamment l'intéressement sont surtout des moyens de distribuer du pouvoir d'achat aux salariés sans alourdir les charges des entreprises. Instituer une taxe supplémentaire pénaliserait non seulement les entreprises qui devront supporter un nouveau prélèvement mais surtout les salariés qui recevront une part d'intéressement amputée de cette taxe. Il lui demande si le Gouvernement entend revenir sur son projet de taxation de l'intéressement et de la participation.

Données clés

Auteur : [M. Henri Jibrayel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91652

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11511

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)